



ÉLECTION MUNICIPALE 2021

Dépôt des déclarations de candidature

Saint-Basile-le-Grand, le 10 septembre 2021 – Vous souhaitez représenter la population grandbasiloise et prendre des décisions afin d’orienter le bon développement de votre Municipalité? La Ville de Saint-Basile-le-Grand invite les résidants éligibles à poser leur candidature en vue des élections municipales 2021! Le conseil municipal grandbasilois est composé d’un maire et de 6 conseillers, ces derniers représentant le même nombre de districts électoraux.

Comment faire application

Les déclarations de candidature pour les postes de maire et de conseillers municipaux devront être reçues **entre le 17 septembre et le 1^{er} octobre** (avant 16 h 30).

La personne éligible doit avoir le droit d’être inscrit sur la liste électorale municipale et résider de façon continue ou non sur le territoire de la Ville depuis au moins 12 mois le 1^{er} septembre 2021. Pour ce faire, le candidat doit produire une déclaration écrite de candidature et la déposer au bureau de la présidente d’élection, sur rendez-vous, dans les délais prescrits.

Bureau de la présidente d’élection

Mairie • 204, rue Principale, Saint-Basile-le-Grand J3N 1M7
election@villesblg.ca • 450 461-8000, poste 8105

Pour en savoir plus

Consultez la page Web de cet important exercice démocratique en vous rendant au villesblg.ca/election.

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, agente de communications
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8111 | a.rousseau@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca